

Bonjour,

Nous venons d'apprendre que votre compagnie est invitée cette année à donner un spectacle en Israël. Vous allez danser dans un pays où, de l'avis d'importants juristes, pèse un régime d'apartheid. Le traitement de seconde zone que subissent les citoyens palestiniens en Israël, le fait que des citoyens palestiniens de Jérusalem perdent régulièrement leur droit de résidence dans la ville sont des signes évidents de cette politique d'apartheid. La Cisjordanie et Jérusalem-Est sont toujours sous occupation militaire, les colonies se développent de manière ininterrompue, le Mur de séparation, qui a pourtant été déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice, est toujours en construction en Cisjordanie et la population de Gaza est toujours soumise au blocus.

Nous sommes sensibles au fait que votre compagnie s'est produite en Cisjordanie en 2008 et par ce geste offert aux Palestiniens un moment de détente dans leur terrible quotidien, et aujourd'hui les admirateurs palestiniens de votre compagnie devraient subir de multiples humiliations dans l'espoir très hypothétique qu'ils puissent assister à votre spectacle en Israël.

Les associations membres du Collectif Urgence Palestine appuient la demande du groupe BDS Suisse qui en appelle à votre conscience en vous priant de répondre favorablement à la demande palestinienne de boycott et d'annuler ce spectacle prévu en Israël.

Avec nos cordiales salutations

Collectif Urgence Palestine-Genève / Droit pour Tous / Association Suisse-Palestine / CETIM / Collectif Urgence Palestine Nyon-la Côte / DAR / Femmes en Noir / Ligue Suisse des Droits de l'Homme- Genève / Association Meyrin-Palestine / Parrainage d'enfants de Palestine / Secours Social Palestinien / SolidaritéS / SSP-Syndicat des Services Publics / SIT- Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs-euses / Syndicat UNIA

Envoyé par courriel le jeudi 22 septembre 2011